

Formulaire de don Environnement Champenois En Péril (ECEP51)

Campagne « Aidez le Collectif du Châtelot à payer les frais de justice »

Merci de soutenir Le Collectif du Châtelot !

Votre générosité nous permettra de payer des frais d'avocat entre autres dépenses liées à notre lutte pour préserver l'environnement.

Montant de votre don :

- Par chèque : libellez votre chèque à l'ordre de **ECEP51** et envoyez-le à l'adresse suivante :

Trésorier ECEP51 19 Grande Rue 51120 Les Essarts Les Sézanne

- Par virement : utilisez les coordonnées bancaires suivantes :
IBAN : FR76 1513 5001 8008 0003 8832 980 / BIC : CEPAFRPP513

Merci de remplir les informations suivantes pour que nous puissions vous envoyer un reçu fiscal (Cerfa 11580) :

- Nom et prénom :

- Adresse postale :

- Adresse e-mail :

**Notre association est reconnue d'intérêt général et vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Soit pour 100€, 66€ de déduit sur votre impôt.**

Notre site internet : ecep51.fr

Notre adresse mail de contact : contact@ecep51.fr

Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien !